

Madame, Monsieur,

L'élection législative du 30 juin prochain est historique pour notre pays.

Une question simple s'impose : qui pour gouverner le pays dans les années à venir?

Il y a d'un côté le bloc central dont je suis la représentante actuelle qui unit depuis les sociaux-démocrates à la droite gaulliste dans une fédération de projet et d'action pour le pays. Vous connaissez mon engagement et ma détermination.

Il y a de l'autre côté, les extrêmes, droite et gauche, que j'ai pu voir très souvent unir leurs forces dans l'hémicycle pour mener des alliances qui renient toutes leurs convictions, dans le seul but de paralyser notre institution : l'Assemblée nationale.

Nous voulons protéger nos valeurs républicaines en défendant l'ordre et l'autorité.

Nous voulons défendre une grande ambition pour notre pays en continuant à reindustrialiser et à créer des emplois.

Nous voulons inventer l'avenir et défendre une écologie positive qui agit sur la baisse des émissions de gaz à effet de serre et la préservation de la biodiversité.

Nous voulons agir pour la justice sociale et l'égalité des chances, notamment pour nos enfants et notre jeunesse.

Nous voulons au fond d'une société du respect et de la concorde ; de la stabilité pour agir efficacement au service du pays.

Le 30 juin prochain, votez pour fédérer les forces républicaines.

Votez

John députée de proximité, Jan laint Jan ENSEMBLE!

JE VOTE

Pour notre sécurité

Peines immédiates et courtes pour combattre la violence des mineurs, lutte contre l'immigration illégale et reprise en main des mineurs non accompagnés.

Pour notre santé

Plan de lutte contre les déserts médicaux.

Pour nos armées

Éxécution de la loi de programmation militaire à l'euro près, comme nous l'avons toujours fait.

Pour nos agriculteurs Réalisation de la loi d'orientation agricole car la souveraineté alimentaire est cruciale.

Pour notre justice

Hausse constante des crédits du ministère sans quoi l'ordre républicain est un vain mot.

Pour notre épargne

Sérieux budgétaire, trajectoire des finances publiques.

Pour la république

Défense de la laïcité en sanctionnant tous ceux qui placent les lois de la religion au-dessus de celles de la République.

Pour notre avenir

Protection de notre environnement, investissement dans la recherche et les technologies.

En 2022, vous nous avez votre confiance, à Philippe Algoët et à moimême. Vous nous avez fait l'honneur de nous renouveler votre confiance avec davantage de force qu'en 2017 en nous réélisant avec plus de 60% des suffrages exprimés.

Nous nous étions engagés alors à soutenir les projets locaux sans préjugé politique, pour notre bien commun. Cela a pris différentes formes : de l'évolution de la loi pour implanter un casino souhaité par les élus de Saumur depuis trente ans, d'un amendement pour le maintien des dotations de l'Etat pour les communes nouvelles notamment à Doué-en-Anjou, de la mise en œuvre d'une expérimentation labellisée par le ministère de l'Agriculture pour la bio énergie à Lys-Haut-Layon.

Nous nous étions engagés à ancrer la ruralité dans chaque loi et en deux ans, nous avons pu inaugurer de nouvelles maisons France Services comme à Gennes Val-de-Loire et de nouvelles maisons de santé comme à Bellevigneles-Châteaux. Quel que soit le domaine, nous nous sommes appropriés tous les

projets portés localement, nous en avons fait la promotion à Paris et nous les avons vu aboutir. Efficacité et ténacité sont nos maîtres-mots.

La dissolution a mis un coup d'arrêt à d'autres initiatives que vous m'avez collectivement encouragée à défendre :

Mes travaux au sein du groupe d'études Eau et Biodiversité, créé parce que vous me l'avez demandé, se sont déjà concrétisés par la remise en eau de l'étang de Beaurepaire. La Loire et les rivières, partie de notre identité commune, resteront toujours au cœur de mes préoccupations.

La proposition de loi pour la pénalisation des « rave party » pour que le nonrespect des lois soit davantage sanctionné et dissuasif.

Le combat contre les violences sexuelles dans la fonction publique en général et au sein des armées en particulier. L'Etat se doit d'être exemplaire.

Je partage votre exigence : les lois doivent s'appliquer partout, pour tous, sans exception.

Laetitia SAINT-PAUL 43 ans, mariée et mère de deux enfants

Officier de carrière de l'armée de Terre, j'ai été élue députée en 2017 et élue vice-présidente de l'Assemblée nationale en 2019. Vous m'avez réélue en 2022.

Je vis dans un village des bords de Loire et considère qu'être députée c'est être une élue locale qui exerce un mandat national avec une dimension internationale au service de mes concitoyens.



Philippe ALGOËT 68 ans, marié, quatre enfants et sept petits-enfants

Médecin de famille de 1984 à 2020

Entre 1995 et 2020, Maire de Vihiers puis de la communenouvelle de Lys-Haut-Layon. Actuellement conseiller municipal de Lys-Haut-Layon et conseiller communautaire du Choletais.

Ensemble défendons une vision durable et moderne de notre territoire Ensemble, construisons l'avenir!

Nous contacter

→ laetitiastpaul2024@gmail.com

→ 06 48 54 27 00

Suivez-nous sur Facebook **(1)** [0]



Vous n'êtes pas disponible pour voter le dimanche 30 juin ou 07 juillet ?